



Vente d'un terrain appartenant à une association

Par **nassao**, le **04/03/2009** à **00:16**

Bonjour

Deux membres restants d'une association loi 1901, peuvent ils décider de vendre à l'un des 2, un terrain appartenant à cette dite association, tout en sachant qu'ils sont les deux seuls survivants de l'association ?